

ADOPTÉ LE 29 JANVIER 2021

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE
(Séance publique)

Le 4 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil se réunit en séance publique de 19 h 30 à 21 h 01 par audioconférence seulement.

Membres présents :

Conseillère Inés de la Roca	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseillère Véronique Emery	membre élue pour la municipalité régionale de Niagara
Conseiller Benoit Fortin	membre élu pour la partie est de la ville de Toronto
Conseiller Pierre Girouard	membre élu pour les municipalités régionales de Hamilton-Wentworth, Halton et Brant
Conseiller Pierre Lambert	membre élu pour la municipalité de Haldimand-Norfolk, les comtés d'Oxford, Elgin, Lambton et la municipalité de Chatham-Kent
Conseillère Sylvie A. Landry	membre élue pour les comtés de Haliburton, Northumberland, Peterborough et Durham (présidente du Conseil)
Conseiller Éric Lapointe	membre élu pour les comtés de Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseillère Javan Mayrand	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires

Conseillère Geneviève Oger	membre élue pour la partie Ouest de la ville de Toronto (vice-présidente du Conseil)
Conseillère Karine Ricard	membre élue pour la municipalité régionale de York
Conseillère Chloë Robert	membre élue pour la partie centre de la ville de Toronto
Conseiller Yvon Rochefort	membre élu pour la région de Peel
Conseiller Guillaume Teasdale	membre élu pour le comté d'Essex
Conseillère Pascale Thibodeau	membre élue pour la municipalité régionale de Waterloo et les comtés de Wellington, Middlesex, Perth et Huron

Membres de l'administration présents :

Martin Bertrand, directeur de l'éducation
Sébastien Fontaine, surintendance de l'éducation
Miguel Ladouceur, directeur du SIEP
Sylvie Longo, surintendance exécutive de l'éducation
Hugues Kamga Wambo, surintendance de l'éducation
Jason Rodrigue, surintendance des affaires
Marie-Josée Smith, directrice du secteur des ressources humaines
Julie Vanghelder, directrice du secteur des communications et du marketing
Tricia Verreault, surintendance de l'éducation
Corine Céline, secrétaire de séances

Membre de l'administration absent

Roland Desloges, surintendant de l'éducation

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION D'ORGANISATION

Le directeur de l'éducation, Martin Bertrand, déclare la séance ouverte. En premier lieu, il souhaite la bienvenue à l'assemblée en cette réunion d'organisation du nouveau Conseil.

Adoption de l'ordre du jour :

Conseillère Thibodeau, appuyée par Conseiller Fortin, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

La motion est adoptée.

2. ÉLECTIONS

2.1 Présentation des règles de procédures pour les élections

À titre de président d'assemblée et ce, jusqu'à l'élection de la présidence du Conseil, M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation, présente d'abord les règles de procédures pour les élections, et ce, conformément aux Règlements administratifs du Conseil.

2.2 Nomination des scrutateurs et scrutatrices

Sur recommandation du directeur de l'éducation, Martin Bertrand, appuyé par Conseillère Thibodeau, propose :

Que M. Jason Rodrigue et M^{me} Tricia Verreault soient les deux scrutateurs nommés pour les élections.

La motion est adoptée.

2.3 Élection de la présidence du Conseil

Le directeur de l'éducation invite les mises en candidature pour le poste de présidence du Conseil.

Conseillère Oger, appuyée par Conseiller Lapointe propose :

Que Conseillère Landry soit nommée à la présidence du Conseil.

N'ayant pas d'autres candidatures, les mises en nomination sont déclarées closes.

Conseillère **Landry** accepte sa mise en nomination. Elle est donc nommée à la présidence du Conseil sans concurrence.

Le directeur de l'éducation cède ensuite la présidence de la réunion à la Conseillère Landry, ré-élue en tant que présidente du Conseil.

Après l'élection, Conseillère Landry accepte avec joie et humilité son 3^e mandat à la présidence du Conseil Viamonde. Elle remercie les membres du Conseil pour leur confiance et de leur engagement à défendre notre système d'éducation laïque de langue française.

**ALLOCUTION OFFICIELLE PRONONCÉE PAR CONSEILLÈRE
LANDRY À TITRE DE PRÉSIDENTE DU CONSEIL SCOLAIRE
VIAMONDE**

Chers collègues,

Chers membres du personnel et

Chers amis de la communauté francophone,

J'accepte avec joie et humilité la présidence du Conseil scolaire Viamonde. Je suis touché par la confiance que vous m'accordez d'être à la présidence d'un conseil scolaire qui définit et non suit les pratiques en Éducation.

Je remercie Conseillère Oger et Conseiller Lapointe de m'avoir proposé et appuyé.

Je compte, comme toujours, sur votre participation active à nos délibérations et je sais que toutes nos compétences réunies permettront de prendre des décisions justes, équitables et respectueuses de la démocratie, pour le bien de nos élèves, des membres du Personnel et de Notre Communauté.

Je présiderai ces discussions de façon constructive et parlerai en notre nom, afin de défendre notre système d'éducation laïque de langue française.

Je tiens à réaffirmer que notre réseau d'écoles, réparti sur diverses communautés, aura toujours pour priorité d'offrir un environnement refusant toutes formes de discrimination et racisme, tout particulièrement le racisme anti-noir et à l'égard des peuples autochtones.

Au Conseil scolaire Viamonde, notre ouverture sur le monde est une valeur qui nous est chère, tout comme l'est le respect des différences. La diversité est une richesse pour notre système scolaire et nous devons la cultiver. Nous sommes fiers de soutenir l'apprentissage et la réussite des élèves autochtones et de faire connaître la culture, l'histoire et la perspective des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans nos écoles.

À Viamonde, nous avons la responsabilité de porter une noble mission : être le *chef de file en éducation, qui se dédie à offrir des écoles novatrices à taille humaine, où les élèves sont des citoyennes et des citoyens du monde.*

Ensemble, nous venons d'entériner une nouvelle page de l'histoire de Viamonde, en définissant notre feuille de route, pour les 5 prochaines années en cohérence avec cette mission. Il nous

appartient, comme nous l'avons décidé collectivement, d'inspirer une jeunesse francophone fière et porteuse d'avenir.

M. Bertrand et le comité exécutif vont se pencher très prochainement sur la phase finale:

L'élaboration opérationnelle de notre plan, afin d'apporter tous les outils, toutes les orientations stratégiques nécessaires à concrétiser notre nouveau plan stratégique. Afin d'avoir :

1. Des élèves épanouies et engagées
2. Une organisation à l'écoute, performante et innovante
3. Un Carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses Communautés et nous nous y ferons notre part en portant une gouvernance responsable vis-à-vis nos membres du personnel, nos élèves, notre communauté, et de nos partenaires.

L'année écoulée nous a permis de mesurer combien nous étions en mesure de relever tous les défis, de tenir notre promesse d'assurer la réussite et l'épanouissement de nos élèves sur tout notre territoire, et ce sur la gouvernance de M. Bertrand, et l'équipe professionnelle du Comité exécutif.

Je ne doute pas que nous allons poursuivre sur cette voie avec succès.

Car nous continuerons à démontrer qu'au Conseil Viamonde, tout est possible!

Mme Sylvie A Landry

2.4 **Élection de la vice-présidence du Conseil**

La présidence invite les mises en candidature pour le poste de vice-présidence du Conseil.

Conseiller Lapointe, appuyé par Conseiller Ricard, propose :

QUE Conseillère Oger soit nommée à la vice-présidence du Conseil.

N'ayant pas d'autres candidatures, les mises en nomination sont déclarées closes.

Conseillère **Oger** accepte sa mise en nomination. Elle est donc réélue en tant que vice-présidente du Conseil sans concurrence.

Mme Oger a tenu à souligner que Viamonde va continuer à avoir de grandes ambitions en 2021. Elle profite pour saluer le beau travail du personnel de notre conseil surtout cette année, quel que soit leur poste ou leur niveau de responsabilité, car grâce à eux nos écoles sont ouvertes et l'apprentissage continue.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR CONSEILLÈRE OGER À TITRE DE VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Chers collègues,

Chers membres du personnel

Chers amis,

Je vous remercie de m'accorder votre confiance encore une fois.

Merci à la conseillère Ricard de m'avoir proposée.

Et au conseiller Lapointe de m'avoir appuyée.

Je prévois de remplir mes fonctions, et d'appuyer la présidence au meilleur de mes capacités.

Je continuerai de privilégier l'écoute et la transparence.

Nous terminons une année faite presque entièrement de défis.

Et nous nous préparons à en entamer une autre tout aussi exigeante. Je compte sur chacun de vous pour continuer d'apporter votre pierre à l'édifice, et votre perspective régionale ou personnelle à notre prise de décision. Je soutiens les efforts de notre présidente et de tous ceux qui cherchent à s'assurer que nous offrons un environnement sans discrimination ou racisme.

Ça a toujours été le cas.

Mais ça va encore mieux en le disant. Et aussi en prenant des actions réfléchies et ciblées. Beaucoup de travail nous attend cette année. Nous devons avancer sur certains dossiers épineux.

Des dossiers, qui exigent un grand doigté politique, et aussi une capacité à imaginer les possibles autrement. J'en profite pour saluer le travail herculéen du personnel de notre conseil cette année – quel que soit leur poste ou leur niveau de responsabilité.

C'est grâce à la compétence de ces hommes et ces femmes, travaillant sous le leadership de notre directeur de l'éducation, que nos écoles sont ouvertes et que l'apprentissage continue.

Les membres de la table étaient conscients du poids énorme que représente ce travail.

Cette année, la communauté en a aussi été convaincue.

Je suis très heureuse de continuer ce travail avec chacun de vous.

Je vous propose de maintenir l'esprit de collégialité et de collaboration qui caractérise nos échanges.

Partageons nos idées. Partageons nos forces.

Merci.
Mme Geneviève Oger

2.5 **Destruction des bulletins de vote**

N'ayant pas eu de vote, aucune destruction de bulletin est nécessaire.

3. NOMINATIONS AUX DIVERS COMITÉS :

3.1 Nomination de trois membres du Conseil au Comité consultatif sur l'enfance en difficulté (CCED) et de trois membres

Avant de passer aux mises en nomination, la présidente donne un aperçu de la composition de ce comité qui est un comité légiféré par le ministère de l'Éducation. Dix rencontres sont prévues durant l'année scolaire.

La présidente du Conseil invite ensuite les mises en nomination.

Les membres qui souhaitent y siéger sont : Conseillers, Fortin, Teasdale et Lapointe.

Les membres qui désirent assurer la suppléance sont : Conseillers Rochefort ainsi que Conseillères Thibodeau et Oger.

Conseillère Oger, appuyée par Conseillère Ricard, propose par la suite :

*QUE **Conseillers Fortin, Teasdale et Lapointe** soient nommés membres du CCED.*

*QUE **Conseiller Rochefort ainsi que Conseillères Oger et Thibodeau** soient nommés membres suppléants.*

Les motions sont adoptées.

3.2 Nomination de deux membres du Conseil au Comité de participation des parents (CPP) et de deux membres suppléants

Les membres qui expriment un intérêt à siéger au comité de participation des parents sont invités à se nommer.

Conseillères Thibodeau et Emery désirent y siéger comme membres alors que Conseiller Fortin et Conseillère Ricard indiquent leur intention de siéger à titre de membres suppléants au sein de ce comité.

Conseiller Fortin, appuyé par Conseiller Lapointe, propose donc :

*QUE **Conseillères Thibodeau et Emery** soient nommés membres du CPP.*

*QUE **Conseiller Fortin et Conseillère Ricard** soient nommés membres suppléants.*

Les motions sont adoptées.

3.3 **Nomination de deux membres du Conseil au Comité des communications en plus de la présidence du Conseil (membre de facto)**

Le comité de communications est composé de trois membres du Conseil incluant la présidence du Conseil qui siège de facto.

La présidence invite les membres qui souhaitent siéger à ce comité à se nommer.

Conseillères Oger et Ricard expriment un intérêt à y siéger.

Conseiller Fortin, appuyé par Conseillère Thibodeau, propose par la suite :

*QUE **la présidente du Conseil, Conseillère Landry ainsi que Conseillères Ricard et Oger** soient les trois membres qui siégeront au comité de communications.*

La motion est adoptée.

3.4 **Nomination d'un membre du Conseil au Comité d'examen de la performance de la direction de l'éducation en plus de la présidence et de la vice-présidence du Conseil (membres de facto)**

Ce comité requiert la nomination d'un membre en plus de la présidence et la vice-présidence du conseil (membres de facto)

Conseiller Fortin exprime un intérêt à y siéger.

Conseiller Lapointe, appuyé par Conseiller Girouard propose donc :

*QUE la **présidente du Conseil, Conseillère Landry, la vice-présidente, Conseillère Oger et Conseiller Fortin** soient les trois membres nommés pour siéger au comité d'examen de la performance de la direction de l'éducation.*

La motion est adoptée.

3.5 **Nomination d'un membre du Conseil au Comité d'apprentissage parallèle dirigé en plus de la présidence du Conseil (membre de facto)**

Ce comité est une exigence de la Loi sur l'éducation. Un membre du Conseil est nommé chaque année pour siéger à ce comité qui devrait être constitué au besoin.

Conseiller Fortin exprime un intérêt à siéger au comité.

Conseillère Emery, appuyée par Conseillère Ricard, propose donc :

*QUE **Conseiller Fortin** soit nommé pour siéger au comité d'apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de fréquentation scolaire.*

La motion est adoptée.

4 **NOMINATION DES DEUX MEMBRES À L'ASSOCIATION DES CONSEILS SCOLAIRES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ONTARIO (ACÉPO)**

Le Conseil doit nommer deux membres du Conseil pour représenter Viamonde au Conseil d'administration de l'ACÉPO pour l'année 2021.

Conseillère Landry et Conseiller Fortin proposent leur mise en candidature.

N'ayant pas d'autres candidatures, la mise en nomination est déclarée close.

Conseiller Lambert, appuyé par Conseillère Ricard, propose :

*QUE **Conseillère Landry** et **Conseiller Fortin** représentent Viamonde au conseil d'administration de l'ACÉPO.*

La motion est adoptée.

5. RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION :

5.1 Calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2021

Les membres du Conseil examinent le rapport portant sur le calendrier des réunions du Conseil pour 2021.

Mme Landry informe les membres que la réunion du 3 décembre 2021, pour le moment, se fera en mode présentiel.

Après une période d'échange, Conseillère Emery, appuyée par Conseiller Girouard, propose:

QUE le rapport en date du 4 décembre 2020 sur le calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2021 soit reçu.

Conseillère Thibodeau, appuyée par Conseiller Lapointe propose :

QUE le Conseil approuve le calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2021 tel qu'il figure à l'annexe A.

Les motions sont adoptées.

5.2 Plan d'amélioration du Conseil (PAC) 2020-2021

Les membres du Conseil, examinent le rapport sur le plan d'amélioration du Conseil 2020-2021 préparé par l'administration. Ce plan tient compte de diverses données, y compris les données des bulletins scolaires, des sondages de satisfaction et du climat scolaire.

Mme Sylvie Longo, surintendance exécutive de l'éducation fait un survol du rapport et informe les membres qu'en raison de la pandémie nous n'avons pas les résultats de OQRE car ceux-ci n'ont pas été administrés selon les consignes ministérielles.

Après une période de questions et de discussions, Conseillère Thibodeau, appuyée par Conseillère Oger propose :

QUE le rapport en date du 4 décembre 2020 sur le Plan d'amélioration du Conseil scolaire Viamonde pour le rendement des élèves 2020-2021 soit reçu.

La motion est adoptée.

5.3 Bilan du Plan opérationnel de la direction de l'éducation 2019-2020-2016-2020

Le directeur de l'éducation présente son rapport sur le bilan du plan opérationnel de la direction de l'éducation 2019 - 2020 - 2016-2020.

Il est prévu que le nouveau plan opérationnel annuel de la direction de l'éducation sera élaboré avec l'appui de *PGF Consultants* dans la nouvelle année 2021 à la lumière du plan stratégique pluriannuel 2021-2025 du Conseil.

Après une période de discussion et questions, Conseiller Lapointe, appuyé par Conseillère Emery propose :

Que le rapport et son annexe, daté du 4 décembre 2020, sur le « Bilan du Plan opérationnel de la direction de l'éducation 2019-2020 / 2016-2020 » soit reçu.

La motion est adoptée.

5.4 Rapport annuel 2019 -2020

Le directeur de l'éducation présente au Conseil le rapport annuel de 2019-2020. Il fait un survol du document qui couvre les activités de Viamonde sur chaque année scolaire. Ce rapport reflète les événements et activités sur l'année écoulée et sur les résultats scolaires, le plan d'action, les états financiers de Viamonde et les activités pédagogiques entre autres en situation de pandémie.

Il invite donc les membres du Conseil d'en prendre connaissance, car celui-ci est déposé au site web du Conseil

Voici le lien : <https://csviamonde.ca/viamonde/rapportannuel1/>

Conseiller Lambert, appuyé par Conseiller Girouard, propose :

QUE le rapport annuel 2019-2020 soit reçu.

La motion est adoptée.

Mots de fin d'année de la présidente du Conseil

Finalement, je remercie tous ceux et celles qui ont franchi les années de services dans la grande famille de Viamonde.

Nous apprécions votre engagement, votre professionnalisme, votre dévouement et de démarquer le Conseil Viamonde au niveau de la province. Je vous souhaite à chacun et chacune de vous et à vos proches un joyeux temps de fêtes et un temps de repos bien mérités. On se retrouve en 2021 avec l'espoir qu'un vaccin sera parmi nous et que nous pourrons bientôt reprendre nos vies normales.

Au nom des membres du Conseil scolaire Viamonde
Merci

Mme Sylvie A Landry

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

A 21 h 01, l'ordre du jour étant épuisé, Conseiller Lambert, appuyé par Conseiller Girouard, propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

Le directeur de l'éducation,

La présidente du Conseil,

Martin Bertrand

Sylvie A. Landry